

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE DETAILLE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de SEYNE-LES-ALPES
Mairie de Seyne-les-Alpes, Grande Rue, 04140 SEYNE-LES-ALPES

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire - Francis HERMITTE

Objet du marché : Marché public pour une mission d'étude de définition, de programmation paysagère et architecturale et de faisabilité d'un projet de refuge d'altitude sur la Montagne de la Blanche (site de la Résinière) et une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Procédure de passation : procédure adaptée en deux étapes : candidatures puis offres des candidats retenus (selon les articles 26,28,40 et 74 du CMP).

Caractéristiques :

Les études se dérouleront en 2 phases :

- en tranche ferme : phase préalable de définition, faisabilité et pré-programmation
- en tranche conditionnelle : phase de programmation technique détaillée et une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'une consultation de concepteurs (rédaction du cahier des charges et suivi de la consultation des concepteurs).

La consultation s'adresse à des équipes disposant des compétences dans les domaines suivants :

Programmation paysagère et architecturale,
Approche paysagère et environnementale, insertion,
Approche technique et économique de la construction,
Approche fonctionnelle du projet (usagers, gestionnaires), déplacements, organisation et gestion des usages,
Approche technique et réglementaire des ERP,
Approche des techniques constructives et des matériaux associés à la conception et à la mise en œuvre d'un bâtiment autonome sur tous les plans.

Le mandataire commun de l'équipe sera clairement identifié. En fonction de sa proposition et de ses moyens, l'équipe peut mobiliser des personnes qualifiées qu'elle jugera opportune pour garantir la qualité et la faisabilité de ses propositions. Une même personne peut faire valoir plusieurs compétences.

Critères de sélection et pondérations : L'ensemble des critères sont consignés dans le cahier des charges valant règlement de consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Suivant l'article 45 du code des marchés publics et le cahier des charges valant règlement de la consultation.

Date d'envoi à la publication : le 6 mai 2016

Date limite de remise des dossiers de candidatures : le 1er Juin 2016 avant 12h00 en mairie.

Date limite de remise des offres pour les candidatures présélectionnées : 27 juin 2016 avant 12h00 en mairie

Auditions des candidats présélectionnés : première semaine de juillet 2016 en mairie (sous réserve de modification).

Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées : Mairie de Seyne-le-Alpes, Grande Rue, 04140 SEYNE-LES-ALPES

Renseignements d'ordre technique :

Responsable administrative : Mme ROSSO – Mairie de Seyne-les-Alpes : 04 92 35 00 42 / secretariat@seynesalpes.fr

Conditions d'obtention du cahier des charges valant règlement de consultation :

- BOAMP
- à la mairie de SEYNE-LES-ALPES T : 04 92 35 00 42 ou par courriel secretariat@seynesalpes.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Digne.